

Fiche d'écoutes comparatives : thème du *Dies Irae*

Compositeur	des moines du Moyen Âge	Hector BERLIOZ (1803-1869)	Franz LISZT (1811-1886)	Jacques BREL (1929-1978)
Titre de l'œuvre	<i>Dies Irae</i>	<i>Symphonie Fantastique</i> Extrait du 5 ^{ème} mouvement : « <i>Songe d'une nuit de Sabbat</i> » (2'45 → 5')	<i>Danse macabre</i> Paraphrase sur le <i>Dies Irae</i> (début → 2'34)	<i>La Mort</i>
Époque	du XI ^{ème} au XIII ^{ème} siècle → Moyen Âge	1830 → Romantique	1849 → Romantique	1959 → Moderne
Formation	chœur d'hommes a cappella	orchestre symphonique	orchestre symphonique et piano	chanteur et petit orchestre
Langue	latin	∅	∅	français
Sacré/profane	sacré	profane	profane	profane
Utilisation du Thème du <i>Dies Irae</i>	Thème original chanté à l'unisson, sans accompagnement	Dans le grave : tubas et bassons Une octave plus haut : trombones et cors Accélération rythmique	1^{ère} partie : accords de piano martelés dans le grave. Thème aux cuivres puis aux cordes	La mélodie est chantée par Jacques Brel Les temps sont marqués par la caisse claire et les bois
			2^{ème} partie : thème au piano solo, plus calme	
Caractère	Calme, recueilli	Espiègle et macabre	Atmosphère lourde, pesante	La musique est entraînante, presque provocatrice
Genre	Chant grégorien	musique symphonique	musique symphonique concertante	chanson française

Fiche d'écoutes comparatives sur le *Dies Irae* : vocabulaire

- **Sacré** : relatif à la religion (par opposition à **profane** : qui n'a aucun caractère religieux ou sacré).

- **Dies Irae** : poème du Moyen Âge dont le titre signifie littéralement « jour de colère » en latin. Cela évoque le **jugement dernier**. Par la suite, il devint une *Séquence* de la liturgie des funérailles (messe de Requiem) et fut mis de nombreuses fois en musique à toutes les époques.

Texte original en latin (début)	Traduction française
<i>Dies iræ, dies illa, Solvat sæclum in favilla, Teste David cum Sibylla ! Quantus tremor est futurus, Quando judex est venturus, Cuncta stricte discussurus !</i>	<p> Jour de colère que ce jour-là, Où le monde sera réduit en cendres, Selon les oracles de David et de la Sibylle ! Quelle terreur nous saisira, Quand le juge apparaîtra pour tout examiner rigoureusement ! </p>



- **Chant grégorien** : Le chant grégorien est le chant liturgique officiel de l'Église catholique de rite romain.

[N.B. : le mot « église » s'écrit *église* sans majuscule lorsqu'il s'agit de l'édifice religieux et *Église* avec majuscule lorsqu'il s'agit de la communauté des chrétiens]

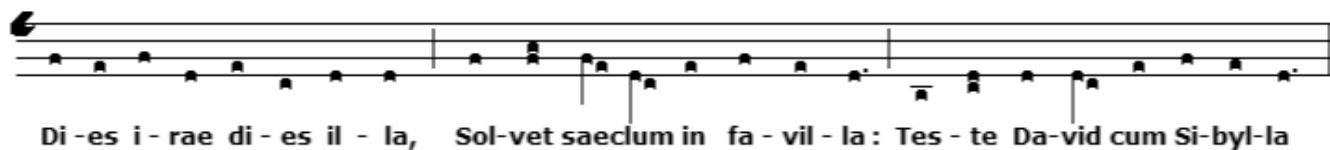
- C'est un chant sacré anonyme, interprété par un chœur ou par un soliste. Il se chante **a cappella**, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental, et **à l'unisson**, c'est-à-dire que toutes les voix chantent la même mélodie en même temps.

- Il doit son nom au pape **Grégoire I^{er}** dit Grégoire le Grand (VI^{ème} siècle)

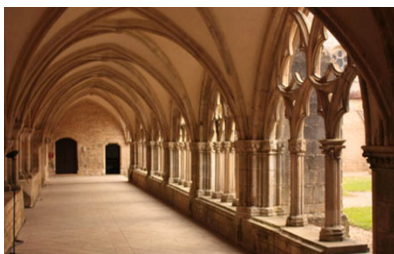
- La notation du chant grégorien est spéciale : la portée ne comprenait à l'époque que **quatre** lignes (contre cinq sur la portée actuelle) et les petits signes carrés disposés dessus ne s'appelaient pas des notes mais des **neumes**.

- Le chant grégorien est aujourd'hui encore apprécié et pratiqué pour sa qualité esthétique. C'est un genre musical qui appelle au calme et au **recueillement**.

- Écriture du *Dies Irae* au Moyen Âge →



- Écriture moderne du *Dies Irae* →



- Je retiens :**
- À l'unisson : **toutes les voix chantent la même mélodie en même temps**
 - A cappella : **sans accompagnement instrumental**
 - Profane : **qui n'a aucun caractère religieux**
 - Sacré : **relatif à la religion**